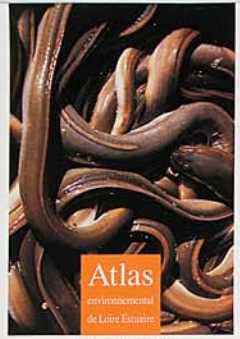

Planche N°2 juillet 2001

L'établissement humain

PÊCHES PROFESSIONNELLES
DE LA MAINE À LA MER

COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
Fonds européen de développement régional

CELLULE DE MESURES ET BILANS DE LA LOIRE ESTUARIENNE

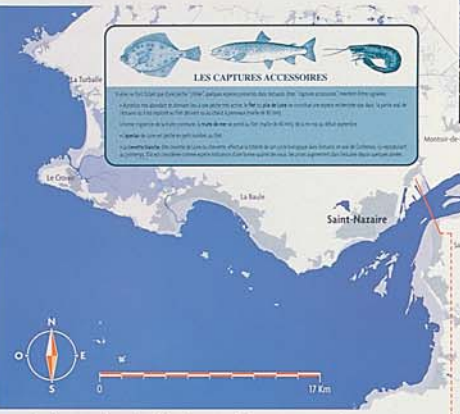

Présentation de l'atlas environnemental

La planche n°2 de l'Atlas environnemental illustre de manière synthétique une des trois lectures transversales de la Loire et de son estuaire, " l'établissement humain, des usages traditionnels aux nouvelles pratiques ". Elle peut être consultée sur le site Internet www.loire-estuaire.org et obtenue sur simple demande avec les autres publications de la Cellule de Mesures et de Bilans, 22 rue de la Tour d'Auvergne, 44200 Nantes (tél. : 02 40 31 72 93 65 - fax : 02 51 82 35 67 - E-mail : cel.loire@dial.oleane.com).

Le thème des pêches professionnelles peut être abordé de différentes manières : ressources exploitées, gestion des stocks, poissons...

L'entrée " métiers " est ici privilégiée, mettant l'accent sur les conditions d'exercice de l'activité. Exercer la pêche en tant que professionnel, ce n'est pas répéter les mêmes gestes. C'est au contraire s'adapter de façon permanente aux conditions variables du milieu suivant les sites et les saisons, aux déterminismes des espèces cibles et aux nécessités de la sauvegarde des stocks. Ainsi apparaît un monde où se mêlent sciences de l'homme et sciences de la nature...

Un monde particulier et insoupçonné.

Sur le cours de la Loire, de la mer à la Maine, 11 vignettes illustrent les différentes techniques employées par les pêches professionnelles, encadrées de 4 modules :

- **Premier module :**
  UNE ADAPTATION PERMANENTE, parallèle entre diversité des techniques, des espèces et des milieux.
- **Deuxième module :**
  DES ACCÈS STRICTEMENT RÉGLEMENTÉS, abordé l'organisation des pêcheries et les modalités d'accès aux différents territoires.
- **Troisième module :**
  QUELQUES REPÈRES CHIFFRÉS, présente le poids considérable, tant économique que social, de cette activité en Loire aval.
- **Quatrième module :**
  LES VOIES DE L'AVENIR pour surtout la question du manque de connaissances fondamentales pouvant fonder une gestion raisonnée des stocks.

Il a été choisi de ne pas traiter les pêches amateurs, également diversifiées et adaptatives, bien qu'elles exercent une pression loin d'être négligeable sur les ressources.

Préfecture de Région des Pays de la Loire, Agence de l'Eau Loire Bretagne et Association Communautaire de l'Estuaire de la Loire

1 Une adaptation permanente

Pêcheur du pays d'Ancenis (1930)

Lieux de remaniements sédimentaires continuels, mosaïque complexe de milieux en perpétuelle évolution à haute productivité biologique, les estuaires ont toujours été des sites privilégiés et renommés de pêche.

Tout au long des siècles, les pêcheurs s'ingénieront à mettre au point une multitude de stratagèmes et d'engins adaptés aux espèces, aux lieux, aux conditions extérieures. Les populations riveraines, à force de connaissances empiriques des rythmes du fleuve et des poissons, en tiraient une grande partie de leur revenu. **A la diversité des milieux répondait la diversité des peuplements et des techniques de capture** inscrites dans les traditions locales. Beaucoup de sites anciens de pêche ont désormais disparu et de nombreux petits ports n'ont plus d'activité : (Rohars, Lavau, Port Lavigne ...). Le mythique bras du Migron aurait fait vivre plus de 150 familles.

Issues pour certaines du Moyen Age, les techniques de pêche étaient encore fort nombreuses : une soixantaine rien que pour l'estuaire (seine, filet-barrage, ancre, sédor, épaule de mouton, carrelet à bascule, carrelet bois debout ...). Quelques unes, comme l'épervier de traque pour la pêche, étaient spécifiques de l'estuaire. Activité artisanale, voire familiale, la pêche professionnelle n'a pu résister à **une érosion rapide de ses pratiques d'exploitation des milieux et des ressources**, entre les années 1950 et 1960, dont l'origine se trouve dans la conjonction de facteurs variés : appauvrissement voire disparition de milieux naturels comme les vasières, dégradation de la qualité de l'eau, rupture des axes migratoires par l'aménagement des cours d'eau, législation sociale peu favorable à l'artisanat familial, réglementation d'accès à la ressource contraignante, modification des habitudes alimentaires des consommateurs au profit d'espèces et produits issus de la grande pêche industrielle.

Sacs de civelles à Mauves-Sur-Loire (1948)

" ..... Vos pescheurs ont pris dans la Loire proche de Gouëron un Esturgeon que j'ay fait mesurer vivant ; il a 9 pieds (2,80 m) de longueur et 8 pieds 2 pouces (1,04 m) de circonférence au milieu du corps ; il est marqué de taches singulieres qui approchent de la figure des fleurs de lys ; je le fais actuellement dessiner. Voyagez ce poisson soit plus fort que celui qui fut pris l'année derniere dans la Dorme, neanmoins non moins pescheux en iceuxcest que depuis 60 ans d'exercice de pescche on n'a eu ny vy de poissons de cette grandeur ... "

Extrait d'une lettre du maire de Nantes, Gérard Mellon à Feydeau de Brou, intendant de Bretagne, le 13 mai 1728
Source AD.A

Les débarquements faramineux de civelles à Basse-Indre : 2 à 300 kg en une nuit et par bateau – ne doivent plus faire illusion ! A l'instar de l'activité agricole, la pêche professionnelle s'oriente vers **l'utilisation de techniques plus performantes** : motorisation, filet en fibres synthétiques) et porte son effort vers **l'exploitation d'espèces plus rentables** comme les migrateurs (anguille, civelle, alose, lamproie ...).

Agenda du marin pêcheur en estuaire

LA CREVETTE GRISE

La crevette grise ou bouquet fréquente les zones et les estuaires de la façade atlantique européenne et de la Méditerranée. L'embouchure de la Loire jouait de double rôle dans son écologie : lieu de frayère en aval de Nantes et lieu de nourriture jusqu'aux environs de Cordemais où les vasières fourmillent à les jusqu'alors les éléments nécessaires à leur croissance (et bouture) (nourriture sur alimentation en plankton) pour le développement de jeunes crevettes économique majeur (voir les menus ...).

LA LAMPROIE MARINE

Elle, anadromes passent la lamproie marine vit en amont pendant l'hiver et de mai-juin, d'octobre et de octobre-décembre avaux. Elle frayent sur frayeurs au début du printemps dans les ruisseaux de Loire où elle meurt après avoir frayé. Les larves qui apparaissent restent dans la Loire pendant 4 ans puis gagnent la mer où elle vit deux adultes sont environ deux ans. La chair en gourmet environ exceptionnelle qu'on en a ainsi que les lipides supérieures des poissons gras grâce à sa teneur en Omega 3 en abondance.

Taille minimum : 0,40 m

LA LAMPROIE FLUVIATILE

La lamproie de rivière ou fluviatile (nommée la lamproie en parlant à la Loire de grandes vasues). Ecologique en amont (rigoles) de 1 à 10 de diamètre et décrivant 2 années de frayeurs et jeunes et deux ans de vie. Elle fraie dans les mêmes circonstances et vers les mêmes engins et sont regroupés sous l'appellation unique "lamproie". La lamproie fluviatile peut parfois aussi atteindre "Vive" ou "Fère" ou "Fère".

Taille minimum : 0,30 m

LA SOLE

Sans noms signes, la sole se reproduit en hiver au large des baies d'Etoile et de Pontchartrain, au printemps, de janvier, saisonnier, par les crustacés, de rapport marin de la côte en rapport notamment les eaux douceurs de rentrant de la Loire. Le mâle jouant le rôle de "mère". Les jeunes soles se trouvent les conditions requises pour les développement particulièrement une abondant nourriture à composer de la microfaune des sédiments des vasières. A la fin de leur vie, poissons vivre rapprochent Gironde pour la reproduction.

Taille minimum : 0,24 m

LA CIVELLE

Issue de la reproduction de l'anguille au large des côtes américaines, les larves (dites leptocéphales) flottent de leurs frayeurs (Mer Sargasses) pendant une vie d'environ deux ans et parvenant de nous côtes au bout de 3 ans, elles subissent une première métamorphose et civelles (2 cm, anguilles transparentes) impuissantes. Elle remontent dans les estuaires depuis les flots ; pendant cette les estuaires depuis les flots ; pendant cette les estuaires depuis les flots ; pendant cette